

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 MARS 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	20	25

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 84-31-01-18

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2017

Le Maire se retire de la séance.

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur BERNARDINI François Adjoint délégué aux Finances, délibère sur le Compte Administratif de l'exercice 2017 dressé par le Maire après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2121-31, L 2121-14, L 1612-12 et suivants

VU l'avis favorable de la Commission des Finances

1°/ Lui donne acte de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer comme annexe à la présente délibération,

2°/ Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	8 148 192,75	2 426 669,44
Recettes	8 184 873,34	1 443 077,99
Résultat de l'exercice		
Excédents	36 680,59	
Déficit		- 983 591,45
Excédents antérieurs	1 144 876,38	2 023 290,19
Déficits antérieurs		
Résultats de clôture		
Excédent	1 181 556,97	1 039 698,74
Déficit		
Restes à réaliser d'investissement 2017		
Dépenses		1 363 330
Recettes (subventions)		475 182

Vote : 20 pour,
6 abstentions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

Francis Bernardini

Francis BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 85-31-01-18

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes,

2018/31
SES

2018/32
SGS

les bordereaux de mandat, le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le comptable du Trésor a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE

- que le compte de gestion de la Commune dressé, pour l'exercice 2017, par le comptable du Trésor visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserve de sa part.

Vote : 25 pour,
1 abstention.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI



2018/33
SGS

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 86-31-01-18

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales article L 2311-5

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après lecture du Compte Administratif de l'exercice 2017, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

2018/34
SGS

Constatant que le compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement de	36 680,59 €
----------------------------------	-------------

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT AU 31/12/2017	36 680,59 €
Résultats antérieurs reportés	1 144 876,38 €
Part affectée à l'investissement 2017	1 039 698,74 €
Résultats à affecter	1 181 556,97 €
à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté report à nouveau (ligne 002)	1 181 556,97 €

Vote : 24 pour,
2 abstentions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

PLE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 87-31-01-18

OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX

VU l'état 1259 MI portant notification des taux d'imposition et nous communiquant le produit fiscal à taux constants pour 2018 qui est de 4 136 961 €.

Considérant que le produit fiscal attendu pour 2018 des taxes directes locales devra être de 4 180 846 € pour assurer l'équilibre financier du budget communal.

2018/35
SGS

2018/36
SGS

En conséquence, Monsieur le Maire propose pour l'année 2018 les taux suivants :

DESIGNATION	TAUX % ANNEE 2018
TAXE D'HABITATION	23.50
TAXE FONCIERE BATIE	15.62
TAXE FONCIERE NON BATIE	57.20
CFE	10.18

Le Conseil Municipal, Oûi l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré

VU l'avis de la Commission des Finances,

DECIDE de fixer les taux des taxes ainsi qu'il suit :

DESIGNATION	TAUX % ANNEE 2018
TAXE D'HABITATION	23.50
TAXE FONCIERE BATIE	15.62
TAXE FONCIERE NON BATIE	57.20
CFE	10.18

Vote : 20 pour,
2 abstentions,
4 contre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

François BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 89-31-01-18

OBJET : PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales article L 1612-1 et suivants,

Le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le projet de **BUDGET PRIMITIF 2018** dressé et appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

2018/140
SGS

Le Conseil Municipal **EXAMINE** les propositions du **BUDGET PRIMITIF 2018**, par nature et par chapitre, pour le fonctionnement, par opération pour l'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	9 628 914 €
RECETTES	9 628 914 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	3 448 089 €
RECETTES	3 448 089 €

MONTANT TOTAL 13 077 003 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances,

VOTE PAR CHAPITRE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

VOTE PAR CHAPITRE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

APPROUVE la balance générale du **BUDGET PRIMITIF 2018** présenté ci-dessus sans excédent ni déficit, annexée au BP 2018.

Vote : 20 pour,
6 contre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI




COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 MARS 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 90-31-01-18

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018 - ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

2018/1
SOS

2018/162
SGS

Vu le crédit ouvert au BUDGET PRIMITIF 2018, article 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé » chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » soit 91 000 €.

Vu la liste des subventions attribuées aux associations jointe au BP 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

- De voter les subventions des associations ;
- Dit que les crédits sont inscrits au BP 2018 ainsi que la liste des associations.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 MARS 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 91-27-03-18

Objet : Attribution de subventions au titre de l'année 2018 - CAISSE DES ECOLES

Le Conseil Municipal,

Vu le crédit ouvert au BUDGET PRIMITIF 2018, article 657361 « Subvention de fonctionnement CAISSE DES ECOLES » chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » soit 87 279 €.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

- De voter les subventions de la CAISSE DES ECOLES,
- Dit que les crédits sont inscrits au BP 2018

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI



2018/145
SGS

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 92-31-01-18

OBJET : Attribution de subventions au titre de l'année 2018 - CCAS

Le Conseil Municipal,

Vu le crédit ouvert au BUDGET PRIMITIF 2018, article 657362 « Subvention de fonctionnement CCAS » chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » soit 19 945 €.

2018/46
SS

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

- De voter les subventions du CCAS,
- Dit que les crédits sont inscrits au BP 2018

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué

François BERNARDINI



2018/167
SGS

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 93-31-01-18

OBJET : Tableau récapitulatif des marchés publics 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif des marchés publics 2017 passés par la collectivité.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, DECIDE :

2018/168
SGS

- d'approuver le tableau récapitulatif des marchés publics 2017 ;
- dit que ce tableau sera publié conformément au Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Vote : 20 pour,
3 abstentions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
Francois BERNARDINI



RECAPITULATIF DES MARCHES PUBLICS POUR 2017

N°1	OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE	ADRESSE	MONTANT H.T.	DATE
N°1	PRESTATIONS DE SERVICES DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE " A NINUCCIA "	SARL ENJEU VILLAGE	RES A CANONICA BAT G LIEU DIT BAGNOLI 20290 LUCCIANA	51 902.58 €	16/01/2017
N°2	PRESTATIONS DE SERVICE DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE " A NINA "	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	71 795.22 €	16/01/2017
N°3	Prestations de service de la gestion du temps enfance extrascolaire pour l'école Vincentello d'Istria	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	67 800.00 €	16/01/2017
N°4	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Toussaint MASSONI	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	53 370.48 €	16/01/2017
N°5	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Vincentello d'Istria	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	67 200.00 €	16/01/2017

2018/149
SGS

N°6	PRESTATIONS ARTISTIQUES, REGIE TECHNIQUE ET GESTION DES ATELIERS POUR LE CENTRE CULTUREL CHARLES ROCCHI					
	Lot N° 1 : Prestation artistique	MAMBERTI CLAUDIE	QUARTIER ST JOSEPH 20200 BASTIA	17 500.00 €	23/01/2017	
	Lot N° 2 : Régie technique et gestion des ateliers	ABAD ALAIN	IMM LE LORI RUE DE LA REPUBLIQUE 20620 BIGUGLIA	17 500.00 €	23/01/2017	

N°7	MAITRISE D ŒUVRE - TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE COMMUNALE	INFRACTUEUX				
-----	--	-------------	--	--	--	--

N°8	PRESTATIONS DE TRANSPORT ALSH	INFRACTUEUX				
-----	-------------------------------	-------------	--	--	--	--

N°9	ENTRETIEN DU GAZON NATUREL ET DU GAZON SYNTHETIQUE DU STADE PAUL TAMBURINI	INFRACTUEUX				
-----	--	-------------	--	--	--	--

N°10	ACQUISITION D UN CAMION TOLE POUR LE SERVICE TECHNIQUE	BC AUTOMOBILES FORD	ZI DE STILETTO LOT 8 20090 AJACCIO	22 809.16 €	20/03/2017	
------	---	---------------------	---------------------------------------	-------------	------------	--

N°11	ENTRETIEN DU GAZON NATUREL ET DU GAZON SYNTHETIQUE DU STADE PAUL TAMBURINI	INFRACTUEUX				
------	--	-------------	--	--	--	--

N°12	PRESTATIONS DE TRANSPORT ALSH	BORGO VOYAGE	RES MORMORANA BAT 2 20290 BORGO	30 000.00 €	16/03/2017	
------	-------------------------------	--------------	---------------------------------------	-------------	------------	--

N°13	MAITRISE D ŒUVRE - TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE COMMUNALE	INFRACTUEUX				
------	--	-------------	--	--	--	--

N°14	MAITRISE D ŒUVRE - TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE COMMUNALE SUITE AUX INTEMPERIES DU 24 NOVEMBRE 2016	INFRACTUEUX				
------	---	-------------	--	--	--	--

2018/150
SGS

2018/51
SGS

N°15	MAITRISE D ŒUVRE - TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE COMMUNALE	POZZO DI BORGO	LOT ARBUCETA CEPPE 20620 BIGUGLIA	71 575.00 €	04/03/2017
N°16	FOURNITURES GESTION ET LIVRAISON TITRES RESTAURANT	EDENRED	BLD GABRIEL PERI 92240 MALAKOFF	144 000.00 €	07/04/2017
N°17	MAINTENANCE DE L ECLAIRAGE PUBLIC SUR LA COMMUNE DE BIGUGLIA	TECHNIC ALARM	790 avenue de Valrose 20290 BORGO	200 000.00 €	04/04/2017
N°18	TRAVAUX DIVERS DE MACONNERIE	LOCABAT 2B	VILLA 18 LOT CABANULE 20620 BIGUGLIA	80 000.00 €	05/05/2017
N°19	REALISATION D UN DIAGNOSTIC DE L ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE DE BIGUGLIA	PROCESS ENVIRONNEMENT	LIEU DIT CASATORRA RESIDENCE MATUNERA 20620 BIGUGLIA	23 900.00 €	11/05/2017
N°20	REALISATION D UN DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE ET MENUISERIES EXTERIEURES DES	INFRUCTUEUX			
N°21	REHABILITATION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT DES FOURS A BOIS				
	Lot N° 1 : Travaux routiers Lot N° 2 : Réseaux divers	SRHC TRAGECO	RN 193 CASATORRA 20620 BIGUGLIA PA DE PURETONE ALLE VERTE 20290 BORGO	64 866.00 € 100 953.50 €	06/06/2017 06/06/2017
N°22	TRAVAUX ROUTIERS ET CHEMINS COMMUNAUX SUR LA COMMUNE DE BIGUGLIA	TERRACO	ZA BP54 20290 BORGO	149 347.65 €	11/01/2018
N°23	FOURNITURES DE REPAS EN LIAISON FROIDE ET DE PAINS POUR LES 3 CANTINES SCOLAIRES SUR LA COMMUNE	SA CENTRALE DE RESERVATION BOULANGERIE N°4	ZA TRAGONE BIGUGLIA	190 000 €	30/05/2017
			LIEU DIT CAMPO VALLONE BIGUGLIA	10 000 €	

2018/52
SGS

N°24	DOMMAGE AUX INFRASTRUCTURES PLUVIALES DU MORTICIONE SUITE AUX INTEMPERIES DU 24/11/16	TRAGECO	PA DE PURETTONE 20290 BORGIO	105 188.00 €	23/06/2017
N°25	ACQUISITION DE PETIT MOBILIER, MOBILIER POUR LA NOUVELLE MEDIATHEQUE	CORS'AMENAGEMENT	RN 193 20620 BIGUGLIA	126 046.49 €	25/07/2017
N°26	PRESTATIONS DE SERVICES DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE " A NINUCCIA"	SARL ENJEU VILLAGE	RES A CANONICA BAT G LIEU DIT BAGNOLI 20290 LUCCIANA	51 135.54 €	13/07/2017
N°27	PRESTATIONS DE SERVICE DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE " A NINA"	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	71 795.22 €	13/07/2017
N°28	Prestations de service de la gestion du temps enfance extrascolaire pour l'école Vincentello d'Istria	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	85 470.00 €	13/07/2017
N°29	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Toussaint MASSONI	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	57 174.48 €	20/07/2017
N°30	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Vincentello d'Istria	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	75 683.52 €	20/07/2017

N°31	Prestation de son, lumière, montage et démontage de décors pour la saison 2017/2018 de l'espace culturel Charles rocchi et de la commune	TECNICA	BARCHETTA 20290 VOLPAIOLA	26 977.60 €	09/09/2017
N°32	Entretien et maintenance préventive et curative sur les équipements: chauffage, ventilation, climatisation du Centre Culturel Charles Rocchi et l'école Simone Peretti	CECC	Le Béarn Av de la libération BASTIA	45 300.00 €	05/09/2017
N°33	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS				
	Lot N° 1 : Collège de Biguglia	COTE JARDIN	CASATORRA 20620 BIGUGLIA	11 040.00 €	26/10/2017
	Lot N° 2 : RN 193 CEPPE FLEURS	PHILIPPE JARDINS	LIEU DIT CHIARAGGINCO 20620 BIGUGLIA	29 840.00 €	26/10/2017
	Lot N° 3 : PARKING EGLISE ST ANDRE	COTE JARDIN	CASATORRA 20620 BIGUGLIA	2 320.00 €	26/10/2017
N°34	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Simone Peretti	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	21 870.00 €	08/09/2017
N°35	ENTRETIEN GAZON NATUREL ET SYNTHETIQUE STADE PT				
	Lot N° 1 : GAZON NATUREL	INFRUCTUEUX	BP 153 20240 GHISONACCIA	10 600.00 €	13/11/2017
	Lot N° 2 : GAZON SYNTHETIQUE	URBA20			
N°36	Fourniture et livraison de livres et autre support pour la nouvelle médiathèque de Biguglia	SOCOPAL PAPI	39 BLD PAOLI 20200 BASTIA	66 000.00 €	19/10/2017

2018/153
SBS

2018/54
SBS

N°37	PRESTATIONS ARTISTIQUES, REGIE TECHNIQUE ET GESTION DES ATELIERS POUR LE CENTRE CULTUREL CHARLES ROCCHI	MAMBERTI CLAUDIE	QUARTIER ST JOSEPH 20200 BASTIA	25 000.00 €	19/09/2017
		ABAD ALAIN	IMM LE LORI RUE DE LA REPUBLIQUE 20620 BIGUGLIA	25 000.00 €	19/09/2017
N°38	ILLUMINATION DE NOEL 2017 ET 2018	LEASECOM	19 RUE LEBLANC 75015 PARIS	96 504.00 €	17/11/2017
		STELL ARTIFICE	289 STADA VECCHIA 20290 BORGIO	70 000.00 €	17/11/2017
		STELL ARTIFICE	289 STADA VECCHIA 20290 BORGIO	13 362.00 €	17/11/2017
N°39	ELAGAGE ET ABATTAGE D ARBRES SUR LA COMMUNE DE BIGUGLIA	INFRUCTUEUX			
N°40	ENTRETIEN ET MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE	EIA	ZI TRAGONE BIGUGLIA	17 000.00 €	13/02/2018
		BUREAU VERITAS	BP 502 LA VALETTE 83041 TOULON	2 700.00 €	06/02/2018
		SERDEF	ZI TRAGONE BIGUGLIA	1 141.00 €	06/02/2018
		SERDEF	ZI TRAGONE BIGUGLIA	542.30 €	06/02/2018
		APAVE SUDEUROPE	8 RUE JJ VERNAZZA 13322 MARSEILLE	3 760.00 €	06/02/2018

2018/55
SGS

Lot N°6 : Défibrillateur Lot N°7 : Sécurité vidéo Lot N°8 : Ascenseurs Lot N°9 : Jeux	SCHILLER France	6 RUR RAOUL FOLLEREAU 77600 BUSSY ST GEORGES	4 046.00 €	21/02/2018
	TECHNIC ALARM	790 AVENUE DE VALROSE 20290 BORGIO	28 500.00 €	06/02/2018
	OTIS	16 BLD DES ACIERIES 13010 MARSEILLE	4 740.00 €	06/02/2018
	INFRUCTUEUX			
N°41	FOURNITURE ET POSE D OBSTACLES ESCAMOTABLES DE PART ET D AUTRE DU PONT SUBMERSIBLE	790 avenue de Valrose 20290 BORGIO	33 555.00	07/12/2017
N°42	MAITRISE D ŒUVRE - TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE COMMUNALE SUITE AUX INTEMPERIES 2016	LOT ARBUCETA CEPPE 20620 BIGUGLIA	33980	02/03/2018
N°43	TRAVAUX DE RENOVATION ET D AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES DES INSTALLATIONS D ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE BIGUGLIA SECTEUR COLLINES FICABRUNA	LIEU DIT PALURO 20620 BIGUGLIA	160 765.00	29/12/2017
N°44	PRESTATIONS DE SERVICES DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE " A NINUCCIA "	RES A CANONICA BAT G LIEU DIT BAGNOLI 20290 LUCCIANA	51 902.58 €	18/01/2018
N°45	PRESTATIONS DE SERVICE DE LA GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE POUR LA CRECHE " A NINA "	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	72 872.16 €	18/01/2016

2018/156
SGS

N°46	Prestations de service de la gestion du temps enfance extrascolaire pour l'école Vincentello d'Istria	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	85 470.00 €	18/01/2018
------	---	---	--	-------------	------------

N°47	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Toussaint MASSONI	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	57 174.48 €	18/01/2018
------	---	---	--	-------------	------------

N°48	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Simone PERETTI	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	32 805.00 €	18/01/2018
------	--	---	--	-------------	------------

N°49	Prestations de service de la gestion du temps enfance périscolaire pour l'école Vincentello d'Istria	ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGUGLIA	Allée des Fleurs Route du Stade-20600 FURIANI	75 683.52 €	18/01/2018
------	--	---	--	-------------	------------

CAISSE DES ECOLES

N°1	PRESTATIONS DE TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE TEMPS SCOLAIRE	INFRUCTUEUX			
-----	---	-------------	--	--	--

N°2	PRESTATIONS DE TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE TEMPS SCOLAIRE	BORGO VOYAGE	RES MORMORANA BAT 2 20290 BORGO	30 000.00 €	16/03/2017
-----	---	--------------	---------------------------------------	-------------	------------

CCAS

N°1	COLIS DE NOEL 2017				
	Lot N° 1 : COLIS DES ANCIENS Lot N° 2 : COLIS DU PERSONNEL	PIMA JB	LIEU DIT SAN LORENZO 20620 BIGUGLIA	13 916.00 €	28/11/2017

2018/17
SGS**COMMUNE DE BIGUGLIA****EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 MARS 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 94-31-01-18

Objet : Modification des délibérations n°33-08-04-16 et n°40-19-07-17 concernant la suppression du régime indemnitaire en cas d'absence des agents communaux et application du décret n°2010-997 du 26 août 2010

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé de revoir l'utilisation du régime indemnitaire en cas de maladie suite à une recrudescence des absences qui pénalisaient

2018/58
SGS

lourdement la commune et la gestion des finances de celle-ci. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les personnels et les syndicats afin de trouver une nouvelle solution.

Il propose de mettre en application le décret 2010-997 du 26 août 2010 à titre d'essai pour une durée de trois mois.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré

Vu l'avis du Comité technique en date du 25/03/2018,

Décide d'accéder à la demande de Monsieur le maire en appliquant le décret n°2010-997 du 26 août 2010 au personnel communal ainsi qu'il suit :

-Le principe du maintien des primes et indemnités versées aux agents est applicable aux congés annuels, aux congés de maladie ordinaire, aux congés consécutifs à un accident de service ou à une maladie professionnelle et aux congés de maternité ou pour adoption, et aux congés de paternité dans les mêmes conditions et sur les mêmes périodes que le traitement.

- Le maintien des primes versées en cas de placement en congé de longue maladie ou congé de longue durée.

Afin de préserver la situation des agents placés en congés de longue maladie ou de longue durée, l'article 2 du décret du 26 août 2010 permet de conserver à l'agent en congé maladie ordinaire et placé rétroactivement dans un de ces deux congés, la totalité des primes d'ores et déjà versées en application des dispositions du présent décret. Concrètement, un agent qui bénéficie d'un congé pour maladie ordinaire pendant une période consécutive de 4 mois du 1er janvier au 1er mai et qui est placé à cette date en congé de longue maladie avec un effet rétroactif au 1er février conserve les primes qui lui ont été versées jusqu'au 1^{er} mai. S'agissant du mois d'avril, après 3 mois de congé de maladie ordinaire, ses primes sont réduites de moitié et il bénéficie de plus de l'intégralité de son traitement, au titre du congé de longue maladie conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi du 11 janvier 1984. A compter du 1er mai, cet agent se verra appliquer les dispositions relatives au congé de longue maladie, soit le maintien de l'intégralité du traitement la première année ainsi que le maintien des avantages familiaux et de la totalité des indemnités accessoires, à l'exclusion de celles qui sont attachées à l'exercice des fonctions ou qui ont le caractère de remboursement de frais (article 37 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986).

Ces mesures seront adoptées pour une durée de trois mois à titre d'essai comme convenu lors des discussions sociales et de la réunion du comité technique. Il est convenu que si la situation concernant l'absentéisme ne s'améliore pas le Conseil Municipal devra redélibérer en sens contraire.

-De modifier les délibérations citées en objet en ce sens.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 95-31-01-18

OBJET : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC COMMUNAL

Monsieur le Maire expose les conclusions du diagnostic de l'éclairage public communal qui a révélé la pertinence de la mise en œuvre d'une opération de rénovation performante.

Le projet vise notamment à compléter le remplacement déjà engagé des points lumineux équipés actuellement de lampes à décharge par des luminaires de type Leds.

Le programme prévoit aussi la mise en sécurité d'armoires électriques et de supports, le remplacement de supports vétustes, une opération de communication afin de valoriser l'opération ainsi qu'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

L'objectif recherché est d'atteindre une réduction minimale de 70 % (Facteur 3) de la consommation énergétique sur le périmètre rénové. Pour ce faire il convient, outre la mise en place de luminaires Leds adaptés aux besoins de faire varier l'intensité du flux lumineux à des horaires programmables (moins de lumière au cœur de la nuit ou en fin de soirée).

La finalité en est la réduction de la facture énergétique globale annuelle, l'amélioration du confort visuel (lumière blanc chaud) et la réduction du taux de panne.

Ce programme répond aux critères d'éligibilité de l'appel à projets lancé par la Collectivité de Corse, au travers de son agence d'Aménagement, D'Urbanisme et d'Energie de Corse, et ses partenaires.

1/ soutiens financiers nécessaires à la réalisation du projet

Coût total projet HT :	Financements publics estimés nécessaires pour le projet HT :	Montant de la subvention sollicitée
648 250,00 €	648 250,00 €	457 800,00 €

2/ DEPENSES PREVISIONELLES LIEES A L'OPERATION

dépenses à détailler		Montants €	
		HT	TTC
Investissements matériels	Dépose et pose de 637 luminaires Leds	500 250	550 275,00
	Remplacement de mâts non fonctionnels	30 000,00	33 000,00
prestations intellectuelles	Communication (dont, prises de vues /films nocturnes par drone)	6 000,00	7 200,00
	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	42 000,00	50 400,00
Dépenses non énergétiques	Mise en sécurité - Armoires	25 000,00	27 500,00
	Mise en sécurité- Mâts	45 000,00	49 500,00
TOTAL		648 250,00 €	717 875,00 €

3/ PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DEPENSES ENERGETIQUES ET COMMUNICATION :

FINANCEMENT	TYPE	MONTANT	%
AIDES PUBLIQUES (1)	CPER/ PO FEDER sur investissements matériels	233 100,00	40,3%
	AGIR PLUS (EDF/CTC) sur investissements matériels	191 100,00	33,0%
	CPER / PO FEDER sur Communication	4 200,00	0,7%
	CPER / PO FEDER sur Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	29 400,00	5,1%
AUTRES AIDES			
AUTRES FINANCEMENTS	Emprunts (Préciser le taux et la durée)		
	Crédit-bail		
	fonds propres	120 450,00	20,8%
	autres		
TOTAL (3)		578 250 €	100,0%

4/ PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DEPENSES NON ENERGETIQUES :

FINANCEMENT	TYPE	MONTANT	%
AIDES PUBLIQUES (1)	CPER/ PO FEDER sur investissements matériels	0,00	
	AGIR PLUS (EDF/CTC) sur investissements matériels	0,00	
	CPER / PO FEDER sur AMO	0,00	
AUTRES AIDES			
AUTRES FINANCEMENTS	Emprunts (Préciser le taux et la durée)		
	Crédit-bail		
	fonds propres	70 000,00	100,0%
	autres		
TOTAL (3) + (4)		648 250 €	100,0%

Le conseil municipal oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

Approuve le projet de rénovation de l'éclairage public

Approuve le plan de financement ci-dessus énoncé

Autorise le Maire a signé tous documents relatifs à l'opération

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions afférentes et à faire toutes démarches auprès des financeurs

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI



2018/63
SGS

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 96-31-01-18

OBJET : Modification de la durée hebdomadaire de travail de deux adjoints techniques.

Le Maire expose au conseil qu'il convient de modifier les horaires de travail de deux agents pour mieux correspondre aux besoins du service avec l'aval des personnels concernés.

2018/04
SGS

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu la loi n°83-634 du 13.07.1983 modifiée par la loi 87-529 du 13 juillet 1987 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2007-148 du 2 février 2007 sur la modernisation de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Considérant l'avis du comité technique en date du 26/03/2018,

Considérant que deux agents de la filière technique, du cadre d'emploi des Adjointes Techniques ont accepté l'augmentation de leur temps de travail en adéquation avec un besoin de service, afin de satisfaire une qualité de service public en développement et d'améliorer la situation personnelle des intéressées,

Considérant la proposition faite à ces agents, en vue d'augmenter leur temps de travail hebdomadaire de :

20 heures à 30 heures pour un adjoint technique de la restauration scolaire

20 heures à 26 heures pour un adjoint technique de l'espace culturel

Considérant l'acceptation de ces derniers,

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence à compter du 01/04/2018.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **accepte** l'augmentation du temps de travail de ces deux agents :

De 20 heures à 30 heures hebdomadaires à compter du 01/04/2018,

De 20 heures à 26 heures hebdomadaires à compter du 01/04/2018.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 MARS 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 97-31-01-18

OBJET : Recensement de la population 2018.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des prescriptions relatives au recensement de la population qui s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2018, une autorisation a été accordée par l'INSEE afin de prolonger les opérations de recensement du 17/02/2018 au 26/02/2018. Il a été fait appel à trois agents recenseurs afin de continuer à travailler durant cette période.

Monsieur le Maire propose que ces trois agents soient rémunérés pour cette période complémentaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatifs aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée sur l'informatique, les fichiers et les libertés,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158),

Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi n° 2002-276,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 modifié portant répartition des communes pour les besoins du recensement de la population et fixant l'année de recensement pour chaque commune,

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n° 2003-485,

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, **DECIDE** :

- Que les trois agents recenseurs soient rémunérés pour un montant de 300 € chacun pour la période du 17/02/2018 au 26/02/2018.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

PLE MAIRE
L'Adjoint Délégué
Bernardini
François BERNARDINI



2018/167
365

COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 98-31-01-18

OBJET : Recherche de financement pour la réfection du système de chauffage et des menuiseries extérieures des écoles Vincentello d'Istria et Toussaint Massoni.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y lieu de rechercher des subventions pour la réfection du système de chauffage et des menuiseries extérieures pour les bâtiments des écoles Vincentello d'Istria et Toussaint Massoni.

Dans un souci écologique, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la réfection du chauffage au fioul et électrique par des pompes à chaleur ainsi que la réfection des menuiseries extérieures en bois par des châssis en aluminium pour les portes, des châssis en PVC pour les fenêtres.

Monsieur le Maire précise que ce projet peut bénéficier en la circonstance d'une aide dans le cadre du DETR 2018.

Le plan de financement pourrait donc s'établir comme suit :

Montant total de l'opération HT : 493 000 € HT

Participation DETR 2018 60 % : 295 800 € HT

Participation de la commune 40 % : 197 200 € HT

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, DECIDE :

- D'accepter le projet visant à la réfection du système de chauffage et des menuiseries extérieures pour les écoles Vincentello d'Istria et Toussaint Massoni ;
- De donner son accord pour faire la demande d'aide financière auprès du DETR 2018 selon le plan de financement suivant :

Montant total de l'opération HT : 493 000 € HT

Participation DETR 2018 60 % : 295 800 € HT

Participation de la commune 40 % : 197 200 € HT

- D'autoriser le Maire à signer tous les documents concernant cette opération ;
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2018.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
Francis BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 MARS 2018**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 99-31-01-18

Objet : Recherche de financement - Construction d'un fronton de pelote Basque

Suite à la réunion avec les services de la Région, le Maire demande au Conseil Municipal de réactiver le projet de construction d'un fronton de pelote basque au complexe Toussaint Dinelli.

Projet délibéré et adopté par l'assemblée délibérante à l'unanimité en mars 2015.

2018/70
SGS

Le Maire précise que le plan de financement était le suivant :

Montant HT Projet	220 000.00 €
Participation Collectivité de Corse 50 % Service du Sport	110 000.00 €
Part communale	110 000.00 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le plan de financement suivant :

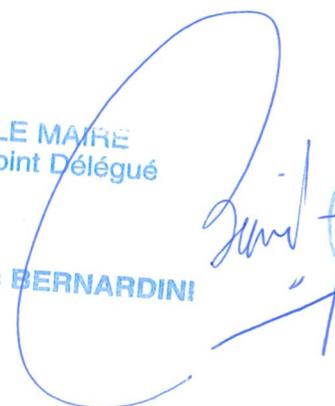
Montant HT Projet	220 000.00 €
Participation Collectivité de Corse 50 % Service du Sport	110 000.00 €
Part communale	110 000.00 €

- Dit que la dépense est inscrite au BP 2018 ;
- autorise le Maire à signer tous les documents concernant ce projet.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
Francois BERNARDINI



COMMUNE DE BIGUGLIA

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	21	26

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Maire de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 19 mars 2018

Secrétaire de séance : POLINI Marie Jeanne

Présents : GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, NANNINI Marie Hélène, PERETTI Ange Paul, BERNARDINI François, POLINI Marie Jeanne, AGOSTINI Antoine, CHINESI Karine, DEMASI Sauveur, SCAILLIEREZ Audrey, RAGAS Antoine, GIUDICELLI Valérie, GIGON Patrick, RONCHI Fabrice, CRUCIANI Christelle, SOUQUE Nicole, RAO Frédéric, GHIPPONI Marie Thérèse, MANFREDI Michel, VESPERINI Stéphane, GAROBY Sinucellu, ANDREOLI Marie-Ange.

Absents excusés : ALBERTINI Antoinette (pouvoir à BERNARDINI François), CAPPELLARO Jérôme (pouvoir à GIGON Patrick), MORICE Nathalie (pouvoir à POLINI Marie Jeanne), TERUEL Joëlle (pouvoir à CRUCIANI Christelle), LEONELLI François (pouvoir à VESPERINI Stéphane).

Absents : GANDOLFI-SCHEIT Joseph Henri, GANDOLFI Anthony, TOTH Pascale.

Délibération N° 88-31-01-18

OBJET : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 2018

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'instruction M14 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales, prévoit l'établissement de tableaux d'amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

2018/38
SS

Ces documents sont approuvés par Monsieur le comptable du Trésor et constituent des pièces complémentaires aux différents budgets établis dans le cadre de la nouvelle comptabilité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

APPROUVE les tableaux d'amortissements figurant parmi les annexes du BP.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

P/LE MAIRE
L'Adjoint Délégué
François BERNARDINI



2018/71
SGS

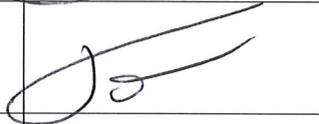
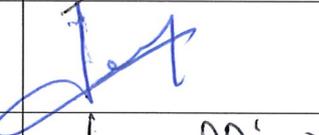
LISTE DES DELIBERATIONS EN DATE DU 27 MARS 2018

N°ACTE	INTITULE DE L'ACTE	PAGE
84-31-01-18	Vote du compte administratif commune 2017	2018/29 2018/30
85-31-01-18	Approbation du compte de gestion 2017	2018/31 2018/32
86-31-01-18	Affectation du résultat 2017	2018/33 2018/34
87-31-01-18	Fixation des taux d'impôts locaux	2018/35 2018/36
88-31-01-18	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles 2018	2018/37 2018/38
89-31-01-18	Présentation et vote du Budget Primitif 2018	2018/39 2018/40
90-31-01-18	Attribution de subventions au titre de l'année 2018 - Associations	2018/41 2018/42
91-27-03-18	Attribution de subventions au titre de l'année 2018 - Caisse de écoles	2018/43 2018/44
92-31-01-18	Attribution de subventions au titre de l'année 2018 - CCAS	2018/45 2018/46
93-31-01-18	Tableau récapitulatif des Marchés Publics 2017	2018/47 2018/48 2018/49 2018/50 2018/51 2018/52 2018/53 2018/54 2018/55 2018/56
94-31-01-18	Modification des délibérations n° 33-08-04-16 et n° 40-19-07-17 concernant la suppression du régime indemnitaire en cas d'absence des agents communaux et application du décret n° 2010-997 du 26 août 2010	2018/57 2018/58
95-31-01-18	Rénovation de l'éclairage public communal	2018/59 2018/60 2018/61 2018/62
96-31-01-18	Modification de la durée hebdomadaire de travail de deux adjoints techniques	2018/63 2018/64

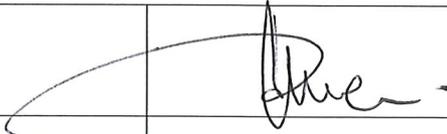
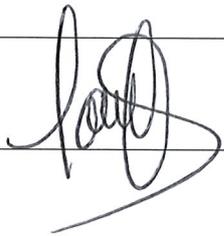
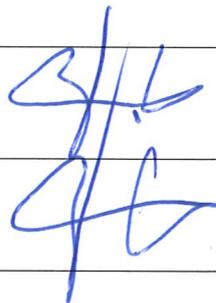
97-31-01-18	Recensement de la population 2018	2018/65 2018/66
98-31-01-18	Recherche de financement pour la réfection du système de chauffage et des menuiseries extérieures des écoles Vincentello d'Istria et Toussaint Massoni	2018/67 2018/68
99-31-01-18	Recherche de financement - Construction d'un fronton de pelote basque	2018/69 2018/70

2018/173
SGS

LISTE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

NOM PRENOMS	PRESENT	ABSENT	POUVOIR	EMARGEMENTS
GANDOLFI-SCHEIT SAUVEUR	X			
NANNINI MARIE HELENE	X			
PERETTI ANGE PAUL	X			
BERNARDINI FRANCOIS	X			
POLINI MARIE JEANNE	X			
AGOSTINI ANTOINE	X			
CHINESI KARINE	X			
DEMASI SAUVEUR	X			
SCAILLIEREZ AUDREY	X			
RAGAS ANTOINE	X			
GIUDICELLI VALERIE	X			
GIGON PATRICK	X			
ALBERTINI ANTOINETTE			BERNARDINI FRANCOIS	

2018/174
SGS

RONCHI FABRICE	X			
CRUCIANI CHRISTELLE	X			
CAPPELLARO JEROME			GIGON PATRICK	
SOUQUE NICOLE	X			
RAO FREDERIC	X			
GHIPPONI MARIE THERESE	X			
GANDOLFI-SCHEIT JOSEPH-HENRI		X		
MORICE NATHALIE			POLINI MARIE JEANNE	
MANFREDI MICHEL	X			
TERUEL JOELLE			CRUCIANI CHRISTELLE	
GANDOLFI ANTHONY		X		
VESPERINI STEPHANE	X			
LEONELLI FRANCOIS			VESPERINI STEPHANE	
GAROBY SINUCELLU	X			
TOTH PASCALE		X		
ANDREOLI MARIE-ANGE	X			